

Principales mesures de soutien décidées par le gouvernement finlandais

En M €

	2020	2021	2022
Soutien aux entreprises	1 252	355	206
dont :			
Subventions accordées aux TPE et PME par Business Finland et les centres ELY	956	200	45
Soutien à la liquidité des auto-entrepreneurs	250		
Soutien aux entreprises du secteur agricole	47		
Estimation de l'augmentation des pertes liées aux garanties accordées par Finnvera		155	161
Extension des bénéfices de l'assurance-chômage	284		
Extension des bénéfices sociaux	94		
Achat de matériels médicaux	691		
Autres hausses de dépenses liées au coronavirus	440	2	2
Total des augmentations de dépenses	2 761	356	207
Réduction temporaire de la contribution du secteur privé aux cotisations de retraite	-1 050		263
Impact total sur le besoin de financement de l'Etat	-3 811		

Mesures sans impact direct sur le besoin en financement de l'Etat	En M €
Assouplissement des délais de paiement de certains impôts et diminution des intérêts sur les retards de paiement	1 400
Possibilité de report de paiement des cotisations de retraite pour 3 mois	
Hausse de l'autorisation de garanties de Finnvera	10 000
Hausse des autorisations de prêts de Business Finland 2020-2022	300
Programme d'accompagnement de soutien des entreprises élaboré par l'entreprise d'investissement de l'Etat dans l'industrie (Tesi)	150
Garantie de l'Etat pour Finnair	600
Garanties de l'Etat destinées aux entreprises du secteur maritime pour assurer la sécurité d'approvisionnement	600
Diminution des exigences de capitaux des établissements de crédit	30 000
Soutien de la Banque de Finlande à la liquidité des entreprises	1 000
Soutien du Fonds de pension de l'Etat à la liquidité des entreprises	1 000

Clause de non-responsabilité - Le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.